

Besançon, le 22 juillet 2020

Madame la Présidente du Conseil Départemental,

L'année dernière vous avez été destinataire d'un courrier de M. G. Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics présentant un projet de cartographie de la présence des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur le territoire dont vous êtes des élu.es locaux.

Vous avez eu des échanges réguliers avec notre Direction Locale qui vous a présenté son projet local dans le cadre d'une concertation.

Par ce courrier notre syndicat (FO-DGFIP) tient à vous alerter de nouveau sur la réalité et les conséquences de ce projet.

Tout d'abord ce projet vise une administration qui est la cible depuis de trop nombreuses années, de réductions des moyens sur les plans budgétaire et humain (40 000 emplois supprimés depuis 2002, plus de 250 pour le Doubs). Ce mouvement devrait hélas s'intensifier d'ici la fin du quinquennat. Ce qui ne sera pas sans conséquences sur la cartographie qui vous est présentée.

Ce projet, élaboré par notre Direction Locale, peut paraître attractif, avec l'affichage de multiples « points de contacts », dont certains nouveaux, ne sont en fait qu'une réimplantation sur des sites précédemment fermés. Mais en réalité, il sacrifie une administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses missions diverses :

- gestion et contrôle des impôts nationaux et locaux avec notamment des services d'accueil pour les contribuables
- gestion et contrôle des deniers publics indispensables à une véritable démocratie, notamment au plan local.

Contrairement à ce que le gouvernement affiche, les services déconcentrés de la DGFIP vont être réduits à une portion minimaliste.

Si ce plan était mis en œuvre, le nombre d'implantations « réelles et pérennes » chuterait : à titre d'exemple : plus de la moitié des Services des Impôts des Particuliers, Services des Impôts des Entreprises seraient ainsi supprimés (entre 50 et 60 %) sur l'ensemble du territoire national et le nombre de Services de Publicité Foncière serait divisé par 3. (il s'agit là d'un ordre de grandeur qui sera affiné).

Quant aux actuelles trésoreries, leur nombre serait divisée par 3 et porterait sur une nouvelle appellation : les Services de Gestion Comptable, complétés par des conseillers comptables (Conseillers aux décideurs Locaux)

Cette nouvelle appellation montre la volonté des pouvoirs publics d'en faire des services aux missions « allégées », privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique sur la relation de proximité.

Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux de la DGFIP aura de lourdes conséquences, telle que la fin de l'exercice plein et entier des missions sur l'ensemble du territoire d'où une perte en termes d'expertise, de qualité et de technicité des missions assurées par une haute conscience professionnelle, en toute équité, des agentes et des agents de la DGFIP, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la DGFIP, le Ministre vous a proposé de développer, pour vos concitoyen.nes, d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Espaces France Services (EFS), de l'accueil itinérant ou de « *points de contact* ».

Mais ces services, qui commencent à être déployés depuis le début de cette année, tels qu'ils sont envisagés ne sont pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches que les usagers font auprès des services actuels, il faut se déplacer sur de longues distances et rejoindre des services très éloignés. Autrement dit, c'est bel et bien un service public « low cost » et sans aucune amélioration pour les contribuables qui se met en place.

Pour notre syndicat, cette cartographie est un « trompe l'oeil » et ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de services publics de proximité.

*La crise sanitaire que nous avons vécu et que nous traversons encore nous a permis de nous rendre compte de l'utilité de ces services publics qui doivent être consolidés, pérennisés et même renforcés.*

*Au plus fort de cette crise les trésoreries ont continué à fonctionner en assurant un service public de qualité malgré les difficultés rencontrées dans cette situation exceptionnelle.*

*Les agents y travaillant ont assuré les missions essentielles de soutien aux collectivités territoriales (paiement des salaires des agents territoriaux, paiements des dépenses et des marchés publics...).*

En tant qu'élu.e, vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics. De plus, cette nouvelle présence territoriale des services de la DGFIP sera associée à des suppressions d'emplois lourdes, des transferts de personnels. Ce qui aura des conséquences sur l'activité économique locale.

Ce projet, comme beaucoup d'autres, ne répondra pas aux besoins réels de la population et des acteurs économiques de votre territoire. Selon nous, la multiplication des « points de contacts », qui sont déjà largement implantés à votre initiative, méprisés jusqu'à lors par nos Directions, **ne doit pas occulter la réalité** ni être utilisée pour vider les territoires d'une réelle présence de la DGFIP, ce que le gouvernement ne se prive pourtant pas de faire.

Il eut été plus inspiré de consolider la DGFIP et, « en même temps », de développer une réelle présence du service public...

***Dans le Doubs la cartographie « géographie revisitée » se déclinera comme telle :***

☞ 4 SIP - Services des Impôts des Particuliers de Besançon, Montbéliard, Morteau et Pontarlier

☞ 2 SIE - Services des Impôts des Entreprises sur Besançon et Montbéliard

***Disparition des SIE de Pontarlier et Morteau***

☞ 6 SGC - Services de Gestion Comptable sur Besançon, Montbéliard (Sainte Suzanne), Pontarlier, Morteau, Valdahon avec une antenne à Baume les dames et Ornans

***Disparition des dernières 'trésoreries' :*** Trésoreries de Baume les Dames, Ornans, Valdahon, Quingey, Morre-Roulans (Besançon), Trésorerie du Grand Besançon, Pouilley les Vignes, Saint Vit Boussières, Pontarlier, Levier, Mouthe-Labergement-Jougne, Montbéliard Municipale, Montbéliard et Deux vallées, Audincourt, Hérimoncourt, Pont de Roide, L'Isle sur le Doubs, Morteau, Maiche.

☞ ***Transfert de l'activité d'accueil sur les missions 'impôts' et 'secteur public local' sur des maisons de services au public, avec une éventuelle présence ponctuelle d'agents des Finances Publiques polyvalents.***

*Par cette interpellation, notre syndicat voulait de nouveau vous sensibiliser sur les dangers de cette réforme qui a été suspendu pendant la crise sanitaire et qui va être relancée dans les prochaines semaines.*

*Du fait de votre positionnement local, notre Directeur Départemental des Finances Publiques vous contactera pour valider l'accord des élus locaux de notre département afin d'obtenir votre assentiment , ce qui malheureusement lui permettra de mettre en place cette réforme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.*

*Je reste à votre disposition pour vous rencontrer afin d'échanger sur le sujet de la présence de notre administration et ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.*

*Comptant sur votre soutien,*

*Veillez recevoir, Madame la Présidente du Conseil départemental, mes plus cordiales salutations.*

*Le secrétaire départemental du syndicat Force Ouvrière de la Direction générale des Finances Publiques (FO-DGFIP)*

**François CHATEAU**

[fo.ddfip25@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip25@dgfip.finances.gouv.fr)  
[syndicat-fodgfip25@orange.fr](mailto:syndicat-fodgfip25@orange.fr)

Direction Départementale des Finances Publiques du Doubs  
63 quai Veil Picard  
25030 Besançon Cedex  
Tel : 03 81 25 21 61  
Tel:06 49 46 32 12

